COMMUNE DE
MIREBEAU-SUR-BÈZE



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole chargé de favoriser le règlement amiable des litiges du quotidien (voisinage, consommation, logement, impayés, etc).

BON À SAVOIR

Il existe sur le territoire de la Côte-d'Or des structures offrant un ***accès gratuit à l'information juridique*** *pour les usagers, sans condition préalable d'âge ou de ressources.*

Des professionnels du droit (avocats, notaires, commissaires de justice, associations...) ***interviennent gratuitement*** *pour informer les usagers, les orienter ou encore parfois résoudre certains litiges du quotidien.*

PERMANENCES
24 NOVEMBRE 2026
22 DÉCEMBRE 2026

DE 9H À 12H

MAIRIE
32 Grande Rue
Mirebeau-sur-Bèze

SUR RENDEZ-VOUS
mairie@mirebeausurbeze.com
03 80 73 97 20

La **Maison de Justice et du droit** (MJD) fait partie de ces structures.
8 rue de Clématites - 21300 CHENOVE | mjd-chenove@justice.fr | 03 80 51 78 30

36 autres point-justice existent : *Arc-sur-Tille, Arnay-le-Duc, Auxonne, Beaune, Brétigny, Châtillon-sur-Seine, Clénay, Fontaine d'Ouche, Genlis, Longvic, Montbard, Nuits-St-Georges, Pouilly-en-Auxois, Quetigny, Saulieu, Saulon-la-Chapelle, Semur-en-Auxois, Seurre, Talant...*

Pour plus d'informations : *https://cdad-cotedore.justice.fr*